
ICOM Conseil International des Musées

Comité pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies
de l'image et du son



Fiamp.2015

**Festival International de l'Audiovisuel et du Multimédia
sur le Patrimoine**



du 3 au 7 Novembre 2015, à La Antigua Guatemala

Dossier d'inscription à la compétition



des audiovisuels, multimédias et interactifs

AVICOM-FIAMP :

Comité international AVICOM
Direction générale du FIAMP
Maison de l'UNESCO
ICOM-AVICOM
1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15 - France
<http://network.icom.museum/avicom/>

Direction générale:

Marie-Françoise DELVAL
Directrice générale
<marie-francoise.delval@culture.fr>

Samuel FRANCO
Directeur adjoint, en charge des relations
avec l'Amérique Latine
<safra@kojom.org>

Informations sur le FIAMP

Le FIAMP est organisé par AVICOM, le Comité international de l'ICOM pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son. Le Fiamp est une manifestation professionnelle internationale, ayant pour but d'encourager et de valoriser la réalisation et la diffusion de produits audiovisuels (films, vidéos) et multimédia (CD-Rom, DVD-Rom, sites Web, programmes interactifs), initiés ou produits par les musées et institutions patrimoniales et culturelles. Le Fiamp s'adresse aux professionnels de la culture, et à ceux des technologies de la communication. Itinérant, le Fiamp est accueilli pour chaque édition dans un pays différent.

La compétition

Arbitrée par un jury international, et concernant les audiovisuels et les multimédias, elle est ouverte aux musées et établissements culturels réalisateurs, initiateurs ou producteurs de films, CD-Rom, bornes, DVD, sites Internet ou programmes interactifs, ainsi qu'aux sociétés privées ayant produit pour les musées et institutions patrimoniales. Sont décernés sous forme de trophées, lors de la cérémonie de clôture du Festival :

- les prix audiovisuels ("Grand Prix du court métrage", "Grand Prix du moyen métrage", "Grand Prix du long métrage"),
- les "Prix Web'Art" (sites institutionnels) et "Prix Spécial Web'Art" (sujet intégré à un site institutionnel),
- les "Prix Multimédi'Art" (CD-Rom et DVD-ROM culturels),
- et les "Prix Multimédi'Art Interactif" (programmes interactifs),
- "Prix Multimédi'Art Interactif Innovant"
- Le "Grand Prix AVICOM", dit aussi "Prix Claude-Nicole HOCQUARD" est le prix toutes catégories.

Présentations des productions au Public

"Ciném'Art" :

Les productions vidéos inscrites à la compétition du Fiamp sont présentées au public dans le cadre de la programmation "Ciném'Art".

"Exposition Multimédias" et "Cyber-Musée" :

Permettent la consultation individuelle de tous les CD-ROM, DVD-ROM, bornes, programmes interactifs et pour mobiles, et sites web, inscrits à la compétition du Fiamp.2015.

Programmation "Open" sur une thématique, un réalisateur ou une série.

Journées Professionnelles

Elles sont constituées de tables rondes, de conférences, et de démonstrations, avec la participation des professionnels des domaines muséaux et patrimoniaux et de ceux de l'audiovisuel et des technologies nouvelles de la communication.

Partenaires Fiamp.2015

Co-organisation :

- Comité national ICOM Guatemala

Avec le support de :

- ICOM Conseil International des Musées
- ICCROM.

Renseignements et inscription

Les formulaires d'inscription à la compétition (en PDF) sont téléchargeables sur le site web d'AVICOM <<http://network.icom.museum/avicom>> puis renvoyés par e-mail et par poste (signé).

1 / Inscription à la compétition :

Les institutions ou sociétés désirant s'inscrire à la compétition du Festival 2015 doivent envoyer ce dossier dûment rempli et signé par le chef d'établissement, au secrétariat du Festival, à Paris.

2 / Inscription des festivaliers :

Les personnes souhaitant assister aux journées professionnelles à La Antigua Guatemala pourront télécharger le formulaire d'inscription au festival directement sur le site web d'AVICOM et sur celui d'ICOM Guatemala <<http://museosdeguatemala.org/>>. Consulter régulièrement les 2 sites web.



Crée en juin 1991, AVICOM, le Comité pour l'audiovisuel et les technologies de l'image et du son, est l'un des Comités internationaux d'ICOM (International Council of Museums). Son siège est à Paris, à la Maison des ONG de l'UNESCO.

Les membres du Comité sont des conservateurs, des scientifiques, des techniciens, des responsables de services, en charge des collections et employant l'audiovisuel et les nouvelles technologies dans les musées et institutions patrimoniales et culturelles. Sont associés, en tant que consultants, des professionnels extérieurs.

Règlement général

Pour inscrire des audiovisuels (films et vidéogrammes), des multimédias (CD-Rom, DVD-Rom), des sites Internet ou des interactifs à la compétition du Fiamp, vous devez vous conformer au règlement ci-dessous défini, et réexpédier à la Direction Générale le dossier d'inscription dûment rempli avant la date d'expiration. Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription :

- en le téléchargeant (Format PDF) sur notre site internet <<http://avicom.icom.museum>>
- en le demandant par email à la Direction Générale du Fiamp ; il vous sera envoyé en dossier attaché de la réponse à votre courrier électronique .

Dans les deux cas, les dossiers sont à renvoyer par la poste, accompagnés des productions inscrites. Le dossier d'inscription doit être photocopié en autant d'exemplaires que de titres inscrits.



1/ Participation

Peut participer tout type de musée, tout établissement patrimonial ou toute institution culturelle, ayant réalisé, produit ou initié des audiovisuels (film ou vidéo) et des multimédias (CD-Rom, DVD-Rom, sites web, bornes, programmes interactifs, programmes téléphonie mobile), ou leur ayant apporté sa caution scientifique.

Peut également participer toute société privée ayant réalisé un programme validé par un musée ou une autorité culturelle, et dont le propos est défini dans l'alinéa 2.

2/ Nature des réalisations

Les productions doivent mettre en valeur une institution culturelle, des collections, une muséographie, un patrimoine au sens entendu par l'Unesco, un artiste ou une période de l'histoire de l'art, et peuvent dans ce but, être de nature pédagogique, informative, promotionnelle, artistique, ou ludo-culturelle.

3/ La compétition et les prix

Tous les audiovisuels, multimédias et interactifs proposés au Festival sont soumis à la compétition.

Le jugement du jury porte sur la qualité tant du contenu (la valeur scientifique) que de la forme (présentation, la facilité de navigation), et prendra aussi en compte l'originalité. Les prix sont décernés aux établissements et sociétés, sous forme de trophées :

Pour les audiovisuels :

3 catégories sont distinguées : court métrage (jusqu'à 10mn), moyen métrage (de 10 à 30mn) et long métrage (jusqu'à 55 mn) :

Pour les multimédias :

5 catégories sont distinguées :

- 1 "Prix Multimédi'Art" pour les institutions culturelles, ou pour les sociétés ayant travaillé en partenariat pour une institution culturelle, ayant réalisé ou produit un CD-Rom ou DVD-Rom.
- 2 "Prix Multimédi'Art Interactif" pour les institutions culturelles ayant réalisé, produit ou initié des bornes, des programmes interactifs ou des applications mobile et tablette.
(pour le jury, les bornes doivent être visualisables sur un support DVD. Les programmes interactifs doivent être gratuitement consultables ou téléchargeables).
- 3 "Prix Multimédi'Art Interactif Innovant" pour des programmes utilisant des technologies innovantes (ex. réalité augmentée).
(pour le jury, les programmes doivent être visualisables sur un support DVD. Les programmes interactifs doivent être gratuitement consultables ou téléchargeables).
- 4 "Prix Web'Art" pour les institutions culturelles ayant réalisé, produit ou initié un site web institutionnel.
- 5 "Prix Spécial Web'Art" pour les institutions culturelles ayant réalisé, produit ou initié un programme spécifique ou une exposition virtuelle, intégré à un site web institutionnel.

Le "**Grand Prix AVICOM**", dit "Prix Claude-Nicole HOCQUARD" (du nom de la fondatrice d'AVICOM) est toute catégorie, et pour la meilleure mise en valeur des collections dans un esprit muséographique.

Sont classées "hors compétition" les productions des établissements, ou des personnes, ayant un rôle ou organisateur dans l'organisation du Festival, et ne pouvant donc être soumises à la compétition.

4/ Le jury

La commission de présélection du Fiamp établit la Sélection Officielle des productions proposées à la compétition qui sera soumise au jury international. La proclamation du Palmarès et la remise des trophées se font (sauf impondérables) lors de la soirée officielle de clôture du Festival.

5/ Supports de visionnage pour le jury et pour la diffusion durant le Fiamp 2015

Les productions (pas de maquette ou de version bêta), présentées au jury et diffusées durant le Fiamp.2015 doivent être sur DVD pour les audiovisuels ; aux standards PC pour les CD-Rom, et DVD ; gravées sur support DVD pour les catégories bornes, programmes interactifs, programmes et applis mobiles, et web (quand possible). Le jury devant pouvoir visionner les productions à Paris durant sa réunion, tout programme techniquement non consultable ne pourra être inscrit et accepté.

6/ Inscription et envoi des audiovisuels et multimédias avant le **vendredi 17 avril 2015**

L'inscription se fait par l'envoi à la Direction générale du Festival, à Paris, du dossier d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé par le chef de l'établissement, accompagné du règlement des frais d'inscription, et des supports audiovisuels et /ou multimédias.

Chaque établissement peut inscrire jusqu'à 5 titres (toute catégorie confondue) réalisés entre 2012 et 2015 (et non inscrits aux précédents Fiamp, sauf pour les sites web modifiés).

Adresse :

Secrétariat général de l'ICOM - Comité international AVICOM, Direction du FIAMP
Maison de l'UNESCO. Pour Marie-Françoise DELVAL.
1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15 - France

7/ Frais d'inscription

Les frais d'inscription et de constitution de dossier accompagnent l'envoi du dossier d'inscription ci-joint. Ils sont de 50 Euros par titre proposé.

Mode de paiement par versement bancaire sur HSBC, ou par chèque à l'ordre de Association ICOM-AVICOM. Adresse : Maison de l'UNESCO - Association ICOM-AVICOM - 1, rue Miollis 75732 Paris Cedex 15 - France). Voir en fin de dossier.

8/ Frais de transport, de douane et d'assurance

Les frais et taxes de transport (A/R) et de livraison, de douane et d'assurance des productions et dossiers sont entièrement à la charge de l'établissement souscripteur. Tout colis reçu par poste ou transport express sera retourné à son expéditeur si ces frais ne sont pas acquittés.

Le Fiamp n'est pas tenu responsable de la perte, du vol ou de la dégradation des supports envoyés.

9/ Dispositions particulières

La Direction générale du Fiamp garde les productions envoyées, et se réserve le droit de pouvoir diffuser tout ou partie de celles-ci à des fins promotionnelles et culturelles du festival (mais non commerciales), avec exemption des droits de diffusion, d'auteur, de propriété, ou tout autre (et selon le droit de citation).

Les auteurs, réalisateurs et producteurs des audiovisuels et des programmes multimédias et interactifs sélectionnés, autorisent le Fiamp à reproduire dans les catalogues (papiers ou multimédias) les publications du Festival éditées à cette occasion, et sur son site Web les textes, biographies, filmographies, photographies, photogrammes, et extraits de 1 mn des productions.

Les auteurs et producteurs des audiovisuels et des multimédias de la Sélection Officielle autorisent le passage à l'antenne des télévisions nationales et internationales, d'un extrait de 1 minute de leurs réalisations, sans exiger de droits.

10/ Acceptation du règlement

Le souscripteur accepte sans réserve les termes du présent règlement

Fenêtre réservée à la Direction Générale: dossier n°

◀ Fiche de renseignement ▶

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

(* : mention obligatoire – Le formulaire ne pourra pas être envoyé si ces informations ne sont pas données)

Nom de l'établissement souscripteur * :
(celui qui inscrit le(s) titre(s) à la compétition)

Adresse postale * :

Code postal et ville * :
Pays * :

Tél * : Fax :
E-mail * :
URL web :

Nom-prénom du chef d'établissement (M, Mme, Mlle) * :

Tél. : Fax :
E-mail * :

Nom-prénom du responsable audiovisuel (M, Mme, Mlle) :

Tél. : Fax :
E-mail :

Nom-prénom du responsable technologies nouvelles (M, Mme, Mlle) :

Tél. : Fax :
E-mail :

Nom-prénom du webmestre (M, Mme, Mlle) :

Tél. : Fax :
E-mail :

Type de l'établissement * :

Nom et signature du directeur d'établissement * :

déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et, les acceptant, inscrire au Fiamp.2015 la production correspondant à la fiche ci-jointe.

Date * : Signature * :

A / FICHE TECHNIQUE DES PRODUCTIONS ▼

A.1	Titre * :						
	Sous-titre :						
	Année de réalisation * :						
	Support * :	<input type="checkbox"/> DVD	<input type="checkbox"/> CD-Rom	<input type="checkbox"/> DVD-Rom	<input type="checkbox"/> Mobile	<input type="checkbox"/> Tablette	<input type="checkbox"/> Borne

A.2	Genre (s) *	
	<input type="checkbox"/> Fiction <input type="checkbox"/> Documentaire <input type="checkbox"/> Scénographie <input type="checkbox"/> Art vidéo ou Art techno <input type="checkbox"/> Reportage	<input type="checkbox"/> Document d'information <input type="checkbox"/> Document publicitaire <input type="checkbox"/> Document de formation <input type="checkbox"/> Illustration muséographique <input type="checkbox"/> Ludo-culturel
	Thématique (s) *	
	<input type="checkbox"/> Archéologie <input type="checkbox"/> Art moderne et contemporain <input type="checkbox"/> Beaux-Arts <input type="checkbox"/> Ethnologie <input type="checkbox"/> Histoire	<input type="checkbox"/> Histoire naturelle <input type="checkbox"/> Muséologie <input type="checkbox"/> Patrimoine <input type="checkbox"/> Sciences et Techniques

A.3	Résumé (en français ou en anglais) * Compléter en annexe si nécessaire.

A.4	INSCRIPTION DES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES
	Durée * : Versions existantes : <input type="checkbox"/> langue nationale : <input type="checkbox"/> autres (précisez) :

A.5	INSCRIPTION DES PRODUCTIONS MULTIMEDIAS ET INTERACTIVES
	<input type="checkbox"/> CD-ROM <input type="checkbox"/> DVD-ROM <input type="checkbox"/> BORNE <input type="checkbox"/> MOBILE et TABLETTE <input type="checkbox"/> INTERACTIF <input type="checkbox"/> INNOVANT
	Versions existantes : <input type="checkbox"/> langue nationale : <input type="checkbox"/> autres (précisez) :
	Configuration requise :

A.6	INSCRIPTION DES PRODUCTIONS WEB, EN LIGNE
	<input type="checkbox"/> site Internet institutionnel <input type="checkbox"/> programme ou exposition virtuelle
	Adresse URL 1 (http) * :
	Adresse URL 2 (http) :
	Versions existantes : <input type="checkbox"/> langue nationale : <input type="checkbox"/> autres (précisez) :
	Technologie(s) spécifique(s) pour la lecture ? Précisez :

B / FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA PRODUCTION ▼

B.1	Pour l'Établissement souscripteur (information nécessaire) :	
	* A quelle occasion et dans quel but a été fait le programme ? Public visé ?	
	Votre établissement est-il co-auteur ?	<input type="checkbox"/> non / <input type="checkbox"/> oui
	Votre établissement est-il co-producteur ?	<input type="checkbox"/> non / <input type="checkbox"/> oui
	Votre établissement est-il conseiller scientifique ?	<input type="checkbox"/> non / <input type="checkbox"/> oui
	* Ce produit a-t-il une exploitation commerciale ?	<input type="checkbox"/> non / <input type="checkbox"/> oui
	Nom et coordonnées des institutions culturelles partenaires :	

B.2	Nom – prénom du réalisateur (audiovisuel) :
	Nom - prénom de l'auteur principal (multimédia) :
	Adresse postale :
	Code postal et ville :
	Pays :
	Tél. :
	Fax :
E-mail * :	
	Biographie du réalisateur ou de l'auteur (joindre un C.V. si possible)

B.3	Producteur principal :
	Adresse postale :
	Code postal et ville :
	Pays :
	Tél. :
	Fax :
	E-mail :
	Co-producteurs (précisez - joindre coordonnées) :

B.4	Éditeur :
	Adresse postale :
	Code postal et ville :
	Pays :
	Tél. :
	Fax :
	E-mail :

Une documentation complémentaire concernant le produit, l'établissement mandataire, l'auteur, le producteur et le distributeur peut être jointe à ce dossier d'inscription.

Fenêtre réservée au Commissariat général

dossier n° :

◀ Mode de paiement et frais d'inscription ▶

(*mentions obligatoires)

Tarif d'inscription de 50 Euros par titre présenté

Nom de l'établissement souscripteur * :

(Celui qui s'inscrit à la compétition)

Titre inscrit * :

Support : * DVD / CD-ROM / Contenu BORNE / PROGR. INTERACTIF /
 DVD-ROM / APPLIS mobile/ WEB / APPLIS Tablette / INNOVANT

Choisissez votre mode de paiement et cochez la case correspondante

- Paiement par chèque
à l'ordre de : Association ICOM-AVICOM
À envoyer à l'adresse d'AVICOM :
Maison de l'UNESCO - Association ICOM-AVICOM - 1 rue Miollis 75732 Paris, France
à l'attention de Monsieur Florian COURTY
- Virement bancaire :
Bénéficiaire : ASSOCIATION ICOM AVICOM
Adresse du bénéficiaire : Maison de l'UNESCO - 1 rue Miollis 75732 Paris, France
IBAN : FR76 3005 6005 1105 1100 1369 321
Code Swift : CCFRFRPP
Banque HSBC - 103, avenue des Champs-Élysées 75419 Paris, France

Nom et prénom du Chef d'établissement :

Signature du Chef d'établissement* :

Formulaire rédigé le * :

Partenaires du Fiamp.2015



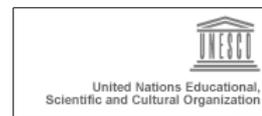
AVICOM



ICOM Guatemala



ICCROM



UNESCO